

Annnonce des canonisations de Jean-Paul II et Jean XXIII le 27 avril 2014 – Zenit, le 30 septembre 2013

Publié le 30 septembre 2013
3 minutes

Le pape François a annoncé ce matin officiellement la date de la canonisation de Jean-Paul II et Jean XXIII : ce sera le 27 avril 2014, « dimanche de la Miséricorde », comme nous l'avions pressenti le 12 septembre.

Au cours d'un consistoire public qu'il a présidé ce 30 septembre, à 10h, au Vatican, le pape François a annoncé sa décision que les deux bienheureux papes soient proclamés saints au printemps prochain, le IIe dimanche de Pâques, dit « dimanche de la Miséricorde », institué par Jean-Paul II.

Le P. Federico Lombardi, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, a apporté à la presse des précisions ce matin : le consistoire a commencé avec « la présentation des biographies » par le cardinal Angelo Amato, préfet de la Congrégation pour les causes des saints ».

Puis le cardinal a demandé solennellement au pape de fixer la date de la canonisation. Le pape a posé la question rituelle aux cardinaux présents, qui avaient déjà été consultés auparavant par courrier, et avaient exprimé leur avis.

Enfin, le pape a solennellement annoncé en latin que Jean XXIII et Jean-Paul II seraient élevés à la gloire des autels le 27 avril 2014.

Le P. Lombardi a rappelé que le pape François avait approuvé un vote positif des cardinaux en vue de la canonisation de Jean XXIII, le 5 juillet dernier, **sans qu'il n'y ait de miracle reconnu**. Le pape a en effet le pouvoir de dispenser du deuxième miracle, nécessaire après la béatification, pour la canonisation. Lors du Concile Vatican II, des cardinaux avaient souhaité sa canonisation « par acclamation » : il avait vécu et il était mort en odeur de sainteté, ils en étaient les témoins.

Cette décision, a en effet précisé le P. Lombardi, doit être comprise dans le contexte du 50 anniversaire de **l'ouverture du Concile Vatican II** et de la renommée de sainteté qui entourait Jean XXIII .

Lors d'une conférence de presse dans l'avion de Rio de Janeiro à Rome, après **les Journées mondiales de la jeunesse**, le pape avait laissé entendre que les canonisations de Jean-Paul II et Jean XXIII auraient lieu au printemps.

Il avait confirmé qu'elles auraient lieu ensemble : « ces deux canonisations veulent être un signe d'appréciation de la sainteté de ces grands papes, témoins de notre temps, liés de façon différente au Concile Vatican II : l'un parce qu'il l'a ouvert et mis en route ; l'autre parce qu'il l'a mis en œuvre au cours de son extraordinaire pontificat », a ajouté le P. Lombardi.

Pour Mgr Slawomir Oder, postulateur de la cause de canonisation de Jean-Paul II, cette canonisation est « une grande joie pour toute l'Eglise » : « Je pense que ce n'est pas un hasard si le pape François a voulu choisir cette date. Tout le pontificat de Jean-Paul II est une annonce de la Divine Miséricorde, avec son grand désir d'élever à la gloire des autels sainte Faustine Kowalska et d'instituer la fête de la Divine Miséricorde », déclare-t-il au micro de Radio Vatican.

Mgr Loris Capovilla, qui a été le secrétaire de Jean XXIII, salue avec émotion cette nouvelle, mettant en relief l'humilité du « bon pape Jean », qui affirmait en convoquant le Concile : « Ma personne ne compte pas ». « Cela a été une grande leçon d'humilité, de douceur, d'amour et d'espérance ».

Source : Zenit du 30 septembre 2013